

## Les filles et les langues : une question de prestige social ?

Ce travail de recherche s'intéresse à l'étude de la relation entre les pratiques langagières et l'appartenance sexuelle des locuteurs. Ce qui le rapproche du vaste domaine de la sociolinguistique variationniste, dont les travaux ont été principalement inaugurés par William Labov. Ce domaine, dont les études reposent particulièrement sur des enquêtes de terrain, définit la variation « comme fondement de l'exercice communautaire d'une langue » (Boyer, 2001, p. 24). La langue n'étant pas un tout homogène et monolithique, plusieurs soubassements peuvent être à l'origine de la variation linguistique ; les cinq principaux facteurs reconnus sont l'origine géographique, l'origine socioculturelle, l'âge, le contexte de communication et le sexe. C'est donc à ce dernier facteur que nous nous intéressons en tant que déterminant d'un certain choix linguistique mais aussi à l'imaginaire linguistique et son implication dans la régulation des pratiques langagières.

L'intérêt scientifique porté aux pratiques langagières en rapport avec le sexe des usagers linguistiques remonte à plusieurs siècles. L'exemple classique cité d'ailleurs par nombreux chercheurs consiste dans le travail du dominicain Breton (1664) qui démontre que, dans les petites Antilles, les femmes s'abstiennent d'utiliser un certain nombre de mots et expressions pourtant intelligibles par elles car perçus comme typiquement masculins et, en parallèle, les hommes évitent de recourir à certains termes utilisés par les femmes par peur du ridicule. (Singy, 1998)

Toutefois, ce n'est qu'avec l'avènement de la sociolinguistique (années 1960) qu'une approche plus vaste et des questions nouvelles ont pu apporter un éclairage sur les liens entre langue et sexe.

### **Les femmes, le prestige et l'insécurité linguistique : la théorie labovienne**

Plusieurs sociolinguistes se sont focalisés sur la variable sexe comme élément à ne pas négliger dans le traitement des représentations et

des pratiques langagières. Une des premières études ayant le mérite de porter au jour les différences linguistiques entre hommes et femmes est celle publiée par William Labov en 1966. Son enquête effectuée à New York repose sur l'hypothèse de la covariance entre structures sociales et structures linguistiques. Mettant conjointement les pratiques et l'imaginaire linguistiques au centre de ses préoccupations, Labov a pu avoir des données rendant compte d'une population largement encline à une « insécurité linguistique » qui se manifestait sous plusieurs formes : fluctuation stylistique, hypercorrections, perception erronée de son propre discours, dépréciation du parler local, etc. (Singy, 1998). Par ailleurs, et conformément aux termes de son hypothèse, Labov a observé que les femmes sont plus sensibles aux modèles de prestige que ne le sont les hommes et qu'en discours surveillé, elles utilisent le moins possible de formes linguistiques stigmatisées (« fautives »). Ce qui est étrange, pour Labov, dans le parler féminin, c'est qu'elles « emploient les formes les plus neuves dans leur discours familier, mais se corrigent pour passer à l'autre extrême dès qu'elles passent au discours surveillé » (1976, p. 403).

Ainsi, il semblerait d'une part que les femmes soient les plus touchées par l'insécurité linguistique. D'autre part, leur imaginaire vis-à-vis du parler new yorkais se révèle à travers des attitudes négatives. (Labov, 1966, cité par Singy, 1998).

Plusieurs enquêtes du même type, qui ont été conduites dans la même période en milieu urbain, retracent les mêmes résultats : les femmes seraient plus enclines que les hommes à l'insécurité linguistique. Cependant, reste à expliquer le pourquoi d'un tel phénomène. Les sociolinguistes concernés par ces études expliquent la disparité entre homme et femme par une hypothèse de type sociologique (l'inégalité socio-économique des sexes) :

cette hypothèse admet que les femmes, étant dominées dans les sociétés masculines au plan socioéconomique et ne pouvant signaler leur statut et leur position sociales que par une conformité aux normes dominantes (Encrevé et Bourdieu, 1983), investissent plus que les hommes dans l'acquisition de compétences linguistiques et sont donc, de ce fait, plus exposées à subir les conséquences qu'a toute chance d'entraîner pareille entreprise en termes d'insécurité linguistique. (Singy, 1998, p. 13)

De ce fait, ce sont elles (principalement les plus jeunes et les plus scolarisées) qui participent au marché linguistique officiel dominant.

Cette hypothèse n'est pas la seule explication de l'asymétrie homme/femme face à la langue. D'autres points de vue ont été formulés à partir des années 1970 par des linguistes féministes et qui étaient dans l'ensemble

anglosaxon-ne-s. Les théories, les hypothèses et les interprétations émises peuvent être schématisées en trois grands modèles. Le premier modèle (deficit model) dont l'auteur est Robin Lakoff (1975) explique la disparité entre les deux parlars féminin et masculin en termes de déficit. Selon ce modèle, le parler des femmes est décrit comme hésitant, sans impact et déférent ; des caractéristiques qui reflètent l'insécurité psychologique des femmes. Pour Lakoff, ces traits sont « le résultat d'une socialisation des rôles sexuels orientée, dès la prime enfance, de sorte à placer les femmes en situation de subordination ». (Singy, 1998, p. 14).

Le deuxième modèle (dominance model) de Pamela Fishman appréhende la question du parler féminin non pas en termes de conditionnement mais en termes de domination d'un sexe sur l'autre qui se traduit par des positions sociales inégales.

Enfin, dans le troisième modèle (*cultural difference model*), Malz et Boker (1982) comparent les échanges verbaux entre hommes et femmes aux interactions verbales d'individus appartenant à des cultures différentes. Selon ces auteurs, jusqu'aux alentours de l'âge de quinze ans, les filles et les garçons évoluent dans des univers sexuellement homogènes et culturellement distincts. Ces univers sont organisés de sorte que « les filles y évoluent selon un mode de type coopératif et les garçons selon un mode de type compétitif ». (Singy, 1998, p. 15)

Ces trois modèles que l'on associe aux « *gender studies* » ont suscité pas mal de débats et de controverses, mais aussi des positionnements et repositionnements parmi les sociolinguistes, par rapport à la question débattue, à savoir l'insécurité linguistique des femmes.

C'est avec cet esprit critique que William Labov procède à une déconstruction de sa première interprétation. Cité par Signy, il explique d'ailleurs que

si cette interprétation, formulée en termes d'inégalité de pouvoir et de statut social, était pleinement fondée, les différences entre hommes et femmes s'agissant d'insécurité linguistique auraient dû s'estomper à mesure que les femmes s'engageaient dans le vie professionnelle. (Singy, 1998, p. 18)

Labov revient ainsi sur cette première interprétation et propose d'envisager l'insécurité linguistique des femmes en corrélation directe avec l'ascension sociale :

il est possible d'interpréter le conformisme linguistique des femmes comme étant le reflet de leur plus grande responsabilité dans l'ascension sociale de leurs enfants- ou du moins dans la préparation

des ressources symboliques nécessaire à cette ascension. (1998, p. 32)

Le principe selon lequel les femmes seraient plus enclines que les hommes à favoriser les formes linguistiques qui ont un plus haut prestige au sein des normes de la société dominante est validé par maintes recherches et enquêtes conduites un peu partout dans le monde.

En France, par exemple, Vivienne Méla, lors de ses enquêtes, a observé que les filles « beurettes » avaient des réticences quant à l'emploi du verlan qu'elles considéraient comme un parler vulgaire et avant tout un parler de garçons. Selon elles, la pratique du verlan aurait de fâcheuses retombées non seulement sur leur image, principalement auprès de personnes inconnues, mais aussi sur leur pratique du français (Boyer, 2001, p. 36). Sachant la préoccupation des femmes à accéder à la forme standard du langage, il n'est pas étonnant qu'elles rejettent un parler qui cantonne le groupe dans sa propre marginalité.

## **Les femmes et le parler local**

D'autres recherches, dans le domaine de la dialectologie, ont conclu que les sujets féminins ayant en leur possession plus d'une langue (langue et dialecte) ont tendance à pratiquer la forme reconnue comme la plus prestigieuse. En France par exemple, les femmes semblent complexées vis-à-vis de leur langue « ethnique », elles préfèrent alors user du français commun (le français est dominant en France) plutôt que de recourir au parler régional. Alors que le sexe opposé ne ressent aucune gêne à employer « le patois » dans différentes situations de communication : bistrot, marché, travail, etc. (Baylon, 1996).

Cette attitude de « passer plus rapidement du parler local à la langue commune » les places comme les premières responsables de l'apprentissage massif du français et de l'accélération de la disparition des langues régionales (Baylon, 1996, p. 117). Les jeunes générations se retrouvent ainsi démunies de leur langue maternelle car les mères, dont l'une des tâches majeures est la transmission de tout un système symbolique représentant la spécificité d'une communauté par ses dimensions culturelle et linguistique, sont les premières à lui substituer une langue standard.

Ce comportement se fait particulièrement remarquer chez les femmes citadines exposées au monde économique. Elles passent à la langue de prestige en vue d'une promotion sociale. À ce sujet, Labov affirme que « quand les femmes jouent un rôle public et sont engagées dans la vie

sociale, elles montrent une plus grande sensibilité aux normes standards » (1983, p. 69).

Or, le maintien de la langue maternelle s'observe plutôt dans les régions rurales ou les sociétés traditionnelles où les femmes sont victimes d'une forte ségrégation. Elles sont coupées de la vie publique, n'ont pas le droit à l'apprentissage, n'accèdent même pas à l'école primaire et demeurent prisonnières à la maison. De ce fait, elles n'ont aucun contact et aucune connaissance des variétés dites hautes. Elles conservent leur langue d'origine, la seule et unique langue à transmettre. Ce que l'on peut conclure de cela, c'est que l'empreinte féminine dans le langage ne peut être raisonnée en termes de caractéristiques biologiques. L'explication à ce phénomène doit être recherchée ailleurs.

### **Qu'en est-il des femmes à Batna ?**

Les résultats que nous allons présenter sont issus de notre recherche de doctorat qui, pour le dire de façon schématique, portait principalement sur l'imaginaire des langues à Batna. Les pratiques linguistiques faisaient partie également de nos axes de recherches. Les enquêtés sollicités pour l'étude étaient des étudiants en langue française. Ce qui nous a interpellée sur le terrain lors de notre enquête, chose qui ne peut d'ailleurs échapper à l'œil observateur, est bel et bien la dominance numérique du sexe féminin aussi bien chez le groupe-étudiant que chez le groupe-enseignant. En effet, le nombre de filles nettement supérieur à celui des garçons, au sein du département de français, a éveillé notre curiosité et a suscité certaines questions auxquelles nous avons voulu répondre : les filles ne seraient-elles pas plus attirées par l'apprentissage du français que les garçons ? N'y a-t-il pas donc une image positive du français chez les filles que chez les garçons ? Quel type de rapport les filles entretiennent-elles donc avec la langue française ?

Ceci dit, la langue française n'était pas la seule langue prise en charge par notre étude. Il était question de cibler l'ensemble des langues constituant le paysage linguistique de la région, en l'occurrence l'arabe classique, l'arabe dialectal, le chaoui et le français. Ainsi, ce qui nous intéresse ici n'est pas tant la sensibilité des femmes envers des variantes de la même langue mais davantage le rapport attraction-rejet qu'elles peuvent entretenir avec des langues différentes et de statuts formels et informels différents.

Évoluant en milieu plurilingue, ces filles ne peuvent pas échapper au fait d'avoir pour chacune d'elles une attitude spécifique. Une attitude toutefois imprégnée du discours social ambiant dont l'idéologie dominante

use pour faire proliférer une certaine image des langues. Une image qui, par la force des choses, risque de se trouver partagée par l'ensemble de la communauté linguistique.

Ainsi, l'arabe classique est l'unique langue nationale et officielle (la langue dominante sur le marché linguistique) ; c'est aussi la langue de la parole divine, de la religion musulmane et de l'identité nationale. Langue écrite, de culture et d'enseignement. C'est une langue de prestige sans conteste.

Le français dans le discours officiel est une langue étrangère, avec une connotation péjorative de par le passé colonial de l'Algérie. Pourtant sur le terrain, c'est une langue de travail et d'enseignement, en concurrence avec l'arabe classique. Langue évidemment écrite, de sciences et de culture. Langue de prestige associée à la couche socioculturelle qui la pratique (les cadres de l'état, les médecins...)

Le chaoui est qualifié souvent de dialecte au sens péjoratif du terme : souvent rattaché aux anciennes générations, à l'inculture et au mode de vie traditionnel. Il est qualifié de langue orale et dépassée, ne servant plus à rien en comparaison avec d'autres langues. Ceux qui parlent chaoui sont qualifiés de « ploucs », « d'arrivistes », de « douaristes », avec souvent une stigmatisation due à leur accent. Le chaoui évoque, par ailleurs, le racisme et le tribalisme<sup>1</sup>.

L'arabe dialectal est impur. C'est un mélange de langues stigmatisé ; une forme basse par rapport à l'arabe classique, mais c'est ce que les Algériens parlent naturellement.

Deux langues de prestige et deux langues de forme basses, c'est en se positionnant au cœur des rapports complexes qu'entretiennent ces langues en présence sur le marché linguistique (rapport de complémentarité, de compétition ou de domination) que les femmes choisissent leur langue. Alors, comment articulent-elles parole et prestige social ?

Voilà donc la question à laquelle nous avons eu envie de répondre en cherchant à valider la justesse de nos constats par une étude de terrain. L'objectif était de contribuer à l'examen d'un principe qui semble universel : l'attachement des femmes aux formes reconnues socialement prestigieuses.

## La réponse du terrain : l'enquête

Les différentes représentations en matière de langue(s) engendrent des opinions qui se manifestent le plus souvent sous des formes verbales. Et pour les faire émerger, nombreuses sont les méthodes (sondages, enquêtes, débats...). Nous

---

<sup>1</sup> Ces représentations ont été relevées chez les enquêtés au cours de la même enquête.

avons opté pour la méthode d'enquête que nous jugeons la plus adéquate pour nous permettre d'étudier les représentations et décrire les pratiques langagières des enquêtés telles qu'elles sont représentées par les intéressés eux-mêmes. Nos outils étaient le questionnaire et l'entretien semi-directif.

### **Les filles et l'apprentissage du français**

L'enquête par questionnaire a été menée auprès d'un échantillon de 195 étudiants. L'environnement de l'enquête, comme nous l'avons déjà souligné, se caractérise par la présence d'une majorité féminine, ce qui a donné un échantillon de 144 filles (soit 74 %) pour 51 garçons (soit 26 %).

Pour la question concernant le choix de l'apprentissage du français, la majorité des étudiants (soit 73 %) a déclaré que cette filière figurait parmi ses premiers choix mais la proportion en est plus forte pour les filles (76 %) que pour les garçons (65 %). Or nous avons noté que c'est beaucoup plus chez les filles que le français est perçu comme une langue facile. En effet le pourcentage est plus fort que la moyenne pour les filles 29 %, plus faible pour les garçons 16 %. Par ailleurs, la majorité des étudiants se représente le français comme une langue de prestige social. Toutefois cette image est plus imprégnée chez les étudiants de sexe féminin. Si le pourcentage moyen est de 80 %, nous soulignons qu'il est supérieur pour les filles (85 %), et qu'il est inférieur à la moyenne pour les garçons (65 %).

Il ressort ainsi des attitudes majoritairement positives vis-à-vis de l'apprentissage du français. Connaître cette langue est utile, voire nécessaire. Il faudrait signaler toutefois, que même si cette image est tangible chez la majorité des étudiants, elle semble plus imprégnée chez les filles. Ceci semble évident concernant le paramètre du prestige, mais aussi celui de la facilité : les filles sont plus nombreuses à considérer le français comme une langue facile.

### **Les pratiques langagières**

En nous appuyant sur une autre catégorie de questions, nous avons proposé aux étudiants de choisir entre les quatre langues caractérisant la région de Batna à savoir : l'arabe dialectal (algérien), le chaoui vu que la région est berbérophone, l'arabe classique et le français. Leur choix était bien évidemment influencé par la spécificité du contexte de communication. Les questions étaient à choix multiples. Les enquêtés ont donc jugé parfois

nécessaire de cocher deux réponses à la fois, ce qui a donné souvent des résultats de pourcentages supérieurs à 100 %.

1/ *Avec les membres de la famille* la majorité des étudiants, soit 80 %, utilisent l'arabe dialectal pour communiquer. Toutefois l'arabe dialectal n'est pas l'unique langue citée ; à ses côtés deux autres langues ont été évoquées, avec des pourcentages identiques soit 22 %, c'est le chaoui et le français. Ce qu'il faut souligner toutefois c'est que les garçons ont plus tendance à recourir au chaoui (37 % > 22 %) par opposition aux filles qui favorisent, elles, le français (26 % > 22 %). L'arabe classique n'est cité que très rarement (2 %).

2/ *Avec les amis*, nous remarquons que c'est toujours l'arabe dialectal qui est le plus utilisé avec un pourcentage de 88 %. Le chaoui est aussi présent à 11 %, avec une proportion supérieure à la moyenne chez les garçons (18 %), et inférieure chez les filles (8 %). Le français est également cité à 27 % avec un degré moindre chez les garçons (21 %). L'arabe classique est encore une fois rarement cité (04 %). L'anglais a été cité seulement par deux étudiants.

3/ *À l'université*, pour communiquer avec les enseignants, il semble que ce soit le français qui l'emporte à 73 %, mais toujours avec une proportion supérieure chez les filles (75 %) par opposition aux garçons 67 %). L'arabe dialectal est aussi présent avec un pourcentage d'utilisation non négligeable (34 %). L'arabe classique et l'anglais sont peu mentionnés, tandis que le chaoui est complètement absent dans cet espace de communication.

4/ *Avec les camarades de classe*, la langue la plus utilisée est encore l'arabe dialectal à 88 %. Le français est cité par 16 % des étudiants avec des proportions inégales. Les filles affirment encore une fois leur penchant pour le français avec une proportion supérieure à la moyenne alors que celle des garçons est inférieure : F19 % > 16 % > M08 %. Le chaoui et l'arabe classique restent rarement cités et l'anglais est quasiment inexistant.

5/ *Pour faire leurs petits achats*, la grande majorité des étudiants, soit 96 %, affirme utiliser l'arabe dialectal pour communiquer avec les commerçants. Le berbère, l'arabe classique et le français sont rarement utilisés : le français est cité par 03 % des enquêtés, tous de sexe féminin.

6/ *Chez le médecin*, nous apercevons la prédominance de l'emploi, par nos étudiants, de l'arabe dialectal et du français. L'arabe dialectal est cité en moyenne par 65 % des étudiants avec une proportion supérieure chez les garçons (78 %) et inférieure à la moyenne chez les filles (60 %). Pour le français c'est plutôt l'inverse : si la moyenne est de 49 %, la proportion des filles est supérieure avec 56 % alors que celle des garçons

est de 31 %. L'arabe classique est rarement cité (3 %) et le chaoui est quasiment inutilisable 0,5 % dans ce contexte de communication.

7/ *Avec les autres praticiens*, l'arabe dialectal reste la langue la plus utilisée avec 68 %. Deux autres langues, cette fois de culture, sont également employées : l'arabe classique est cité à 17 % et le français à 16 %. Il est encore évident que les filles sont plus sensibles à l'emploi du français avec un pourcentage de 21 %, supérieur à la moyenne alors que celui des garçons est de 02 %.

8/ La majorité des étudiants déclare utiliser *dans les services publics* tels que la poste l'arabe dialectal qui a été cité à 82 %. La deuxième langue citée est le français avec 19 % de moyenne, une proportion supérieure chez les filles (22 %) et inférieure chez les garçons (10 %). L'arabe classique est peu cité avec 06 %. Le berbère est quasiment absent et ne représente que 1,5 % des pratiques langagières.

9/ *Dans les services municipaux*, la langue la plus utilisée demeure l'arabe dialectal cité par 80 % des étudiants. Le français est aussi présent avec une moyenne de 17 %, avec une proportion supérieure chez les filles 19 % et inférieure 12 % chez les étudiants de sexe masculin. L'arabe classique a été peu cité 04 % et le berbère fait presque défaut 02 %.

10/ La majorité des étudiants, soit 65 %, déclare utiliser l'arabe dialectal *dans les banques*. Vient juste après le français avec 37 %. Nous avons constaté toutefois que les filles le citent plus que les garçons : F40 % > 37 % > M29 %. L'arabe classique est rarement évoqué 03 %, alors que le chaoui est totalement banni des banques.

11/ Il s'avère que, dans *les différentes administrations*, la langue la plus utilisée par les étudiants est l'arabe dialectal, soit dans 69 % des cas. Vient en deuxième position le français avec 28 % et enfin l'arabe classique peu cité avec 09 %. Le dialecte chaoui est encore une fois totalement absent, n'étant cité par aucun étudiant. Ajoutons à cela que le français est plus cité par les filles que par les garçons : F31 % > 28 % > M22 %.

12/ *Pour parler avec un inconnu*, il semble que la langue choisie par la majorité de nos enquêtés soit l'arabe dialectal. Le français n'est cité que par des filles avec un pourcentage plutôt faible 08 %. L'arabe classique et le berbère sont vraiment peu cités.

## Synthèse

Nous retenons que, suivant la variable sexe, les filles semblent plus enclines que les garçons à utiliser la langue française quasiment dans toutes les situations. Cette tendance est évidente particulièrement dans les petits

commerces et avec les inconnus : là où on use des pratiques langagières les plus communes (arabe dialectal), uniquement des filles affirment parler en français. Nous pensons que cela est significatif, même si le pourcentage des réponses est visiblement faible. S'il ressort de ces analyses que les filles ont plus tendance à utiliser le français que les garçons, il en est de même pour l'arabe classique. Ce fait est encore plus tangible dans les contextes (avec les enseignants, avec les camarades de classe, chez le médecin, à la banque, avec un inconnu) où l'arabe classique n'est cité que par des filles. Par ailleurs, par rapport au chaoui qui est loin d'être une langue de prestige (dialecte au sens péjoratif du terme, langue orale, de la ruralité, de l'inculture...), les filles ressentent de la répulsion, par comparaison aux garçons qui semblent plus pratiquants.

### **Du côté des représentations**

La micro-enquête par entretiens semi-directifs nous a offert la possibilité d'appréhender, entre autres, les représentations sociolinguistiques d'un groupe d'étudiants constitué de 17 enquêtés dont 11 filles. Nous ne reprenons ici que les propos à contenu pertinent pour notre objectif (le rapport des femmes aux langues). On en retrouve ci-dessous quelques extraits-témoins.

#### **Le français : Pour se vanter et/ou pour paraître plus féminine les filles utilisent plus le français que les garçons**

La langue française est perçue comme n'étant pas spécialement une langue pour les femmes mais beaucoup plus pratiquée par elles, comparées aux hommes. Soucieuses de leur image sociale, les femmes utilisent le français, langue de prestige, pour « se vanter ». La différence entre la prononciation des femmes et celle des hommes concernant particulièrement l'articulation du « r » a été observée et soulignée par les enquêtés. Les femmes optent pour une prononciation standard, conforme au « bon usage » : ainsi le « r » est rendu par un « r » grasseyé /R/, emblème de la prononciation parisienne (capitale de la France). Alors que l'on remarque chez les hommes une tendance à rouler les « r » /r/. Ce comportement langagier exprime fort probablement un désir conscient ou inconscient de se distinguer de la gent féminine, d'affirmer son identité masculine et d'afficher ainsi sa virilité. Ce penchant des femmes vers une prononciation standard de la langue française, perçue comme une forme de prestige, a été examinée

par plusieurs chercheurs. Caubet, suite à ses recherches portant sur le français au Maghreb, affirme :

les femmes ont tendance à essayer de prononcer le français « à la française », parce que c'est plus « féminin » ; elles le font selon leurs capacités : celles qui possèdent la variété haute (High Standard) n'auront pas les mêmes performances que celles qui n'ont que la variété Algerian Standard French. Pour ces dernières, la différence avec les hommes porte essentiellement sur le fait qu'elles ne roulent pas les « r » et qu'elles mouillent les /r/. (1998, p. 134)

Quant à Safia Asselah Rahal, elle note qu'en Algérie « les hommes sont partagés entre la peur de paraître efféminés et leur volonté de se plier à la norme » (2004, p. 36).

Dalila Morsly quant à elle, pense que cette explication sociolinguistique en termes de virilité bien qu'elle puisse paraître insignifiante, n'est pas à écarter. Elle affirme que, lors de son enquête portant sur la réalisation de /r/, plusieurs de ses informateurs de sexe masculin

ont raconté avoir été victimes des quolibets de leurs camarades qui les traitaient de filles, femmes... parce qu'ils émettaient des [R] uvulaires. La prononciation de prestige est donc selon le cas [R] : prestige « scolaire », [r] : prestige « social » (1983, p. 72).

La différence entre le comportement linguistique des femmes et celui des hommes, dont la qualité et la quantité de l'échange en français seraient un indice, est bel et bien perçue par nos informateurs des deux sexes. L'idée que « les filles parlent plus et mieux le français que les garçons » est d'ailleurs très courante dans le discours social, discours constaté aussi par Dalila Morsly (1998) :

F1 : non/ ce n'est pas seulement pour les femmes [ton exprimant la surprise]/ non/ mais ils sont parle beaucoup le français que celle des garçons ou bien des jeunes/ ou bien// par exemple ils sont parlé français pour / هكا يفوخو/ (comme ça ils se vantent)/ et surtout les jeunes filles/ elle sont parle le français pour/ pour attirer les jeunes/ pour/ pour// comment dit// كيمنا نقولو هذيك تهدير oh la la (celle-là elle parle) le français /comme ça  
 F3 : quand une femme parle français/ elle est plus/ elle apparaît plus/ plus élégante/ plus noble/ les hommes quand ils parlent français c'est vrai que c'est/ surtout ceux qui maîtrisent le français/ mais oui je pense que/ c'est la langue des/ ça irai plus à une femme qu'à un homme  
 F4 : non/ personnellement je ne vois que le français la langue des femmes/ le français la langue des femmes et les hommes aussi/ euh// les hommes parler le français et les femmes aussi/ les filles/ لبنات يقدرن ينطقولفرنسي احسن/ (au niveau de la prononciation les filles sont meilleures)/ يوميا من الذكور كيعودو يشيخولبنات يستعملو اكثر الفرنسية (quotidiennement les filles quand elles

discutent utilisent beaucoup le français/ اكثر من لولاد (plus que les garçons)  
F5 : oui/ parce que la plupart des femmes aiment parler la langue française pour se montrer/ mais les garçons/ les hommes non/ je trouve pas.  
F9 : les hommes/ ils disent que/ les r pour les femmes [r grasseyé]/on eux pas dire r[r grasseyé]/ils disent r[r roulé]/ peut-être c'est pour ça/pour la prononciation/mais moi je vois qu'elle est pour les femmes et pour les hommes.  
G2 : pas// l'accent de r [r roulé] qui est r[r grasseyé]/ on trouve que les femmes sont maîtrisé bien la langue française que/ que les garçons sont/ il y a des cas qui/trouver euh/ un garçon qui maîtrise la langue française/ mais pour les filles il y a beaucoup de filles qui parlent bien le français.

### L'arabe dialectal : Une langue qui n'a pas de sens, une langue incompréhensible

Pour F2, l'arabe dialectal est une forme basse, par comparaison à l'arabe classique, une langue qui ne produit pas de sens car elle n'assure pas à l'individu la communication avec les autres membres de la communauté arabe. C'est un dialecte qui reste limité et réservé aux Algériens seuls. Nous avons là — principalement en ce qui concerne le cas F2 — une représentation négative accompagnée de sentiments d'auto-dénigrement qui peuvent mener cette étudiante à exclure l'arabe dialectal de ses usages langagiers, notamment dans les situations d'échanges communicatifs réunissant des Arabes d'origines différentes. Ce comportement linguistique est observé d'ailleurs chez pas mal d'Algériens des deux sexes, sur les chaînes de télévisions arabes, lors de leurs communications téléphoniques avec les animateurs de télévision. Pris par le piège de l'insécurité linguistique, ils délaissent l'arabe algérien pour adopter le dialecte égyptien ou le libanais dont ils n'ont pas une bonne maîtrise mais qu'ils essayent malgré tout d'utiliser tout en se corrigeant (hypercorrection). Cela donne souvent un discours haché et parfois même des propos incompréhensibles pour l'interlocuteur :

E : d'accord/ bon/ alors// est ce que vous pouvez me donner une description de l'arabe dialectal ?

F2 : euh/ des fois/ des fois je trouve des mots/ qu'ils sont pas/ كيما نقولو ماعندهمش معنى (c'est-à-dire ils n'ont aucun sens)

E : c'est-à-dire ?

F2 : (on parle) نهذرو / c'est juste (comme ça) هكا/تعلمناها كي كنا صغار (on les a appris quand on était petits)/ صاي (et c'est bon)/ هزيناهم هدرناهم (on les a appris et utilisés)/ mais/ des fois/ non je la trouve normale/ نقولو ما/ مهيش حاجة (c'est pas quelque chose d'important) / نهذروش لغة فصحي طول كيما (c'est-à-dire on parle pas complètement)

l'arabe classique) / منهدروش (on parle pas) [idée inachevée] / j' sais pas/ peut être كنا نهدرود الفصحى (si on parlait l'arabe classique) c'est mieux/ كيما (c'est comme) / الدول العربية كامل (on dit que l'arabe classique est connu dans tous les pays arabes) / mais dialectique هاذي (ce) [ton exprimant la dévaluation] / normal E : Bon/ vous dites que dans l'arabe dialectal/ il y a des mots qui n'ont aucun/ aucun sens/ vous pouvez me donner des exemples ? F2 : ازربي هاذ الكلمة ما عندهاش (quand on dit dépêches-toi) / اسرعي معروفة في اللغة العربية الفصحى (azerbi ce mot n'a pas de sens) / معنى (azerbi ن' a pas de sens) / لو كان متكونش وحدة كيما نقولو منا من جه (c'est-à-dire si la personne n'est pas de cette région) / واش معنتها (de l'Algérie ne va pas comprendre le sens de ce mot)

### La chaoui : la langue des « vieilles »

Pour les jeunes filles de Batna, le chaoui ne correspond pas à leur image de femmes désirant s'émanciper et s'ouvrir sur le monde moderne. Il ne leur permettra pas d'accéder à des postes de travail et ne leur sera pas utile dans leurs voyages. Le chaoui est associé plutôt aux « grands-mères », ces femmes qui n'ont pas eu la chance d'étudier et d'apprendre d'autres langues plus rentables dans la vie :

F10 : اذا كان نسا كبار يهدرو برا الشاوية دجيني نورمال/بصح ولا/موش راج يلقاوها في حياتهم/لازم يتعلمو لوغات وحد اخرين باش يستعملوهم/بصح الشاوية ميش ثقافة

F10 : s'il s'agit de vieilles dames qui parlent chaoui en société c'est normal/mais s'il s'agit de jeunes filles ou/ ils n'en tireront aucun profit dans leur vie /il faut qu'ils apprennent d'autres langues pour les utiliser/mais le chaoui ce n'est pas une culture.

## Conclusion

Concernant le choix de la/des langue(s), il apparaît que les femmes sont celles qui utilisent le plus le français dans leurs échanges discursifs et ce sont elles qui sont les plus attirées par son apprentissage. Cette attitude s'explique par « l'ambition sociale » de la femme qui veut accéder par le langage à un statut social élevé. En effet, en Algérie, le français est la langue de la couche socio-culturelle favorisée (cadres supérieurs de l'état, médecins, ingénieurs etc.), si bien qu'il est parfois associé à « la frime ». Par ailleurs, la langue française se caractérise par une connotation féminine qui revient à l'image même de la France<sup>2</sup>, le pays des locuteurs

<sup>2</sup> Voir Abdelhamid et Hadjarab (2009).

natifs. C'est le pays de la mode, des parfums, du maquillage mais aussi de l'amour et du romantisme.

L'arabe dialectal, en dépit du fait qu'il est dominant dans les pratiques langagières quotidiennes des Algériens, demeure dans l'imaginaire communautaire ce bâtard linguistique dont on a honte. Taxé de tous les maux (mélange impur, incompréhensible), les femmes lui substituent volontiers dans les situations formelles l'arabe classique, jugé correct et commun à tous les Arabes, et parfois même d'autres formes dialectales (l'égyptien, le libanais) dans les communications exogènes entre Arabes d'origines différentes.

Le chaoui quant à lui, ce parler local, est exclu des pratiques des jeunes femmes qui le considèrent comme le parler de la ruralité et d'un mode de vie traditionnel, dans lequel leurs grands-mères étaient enfermées. Ne pas parler chaoui symboliserait ainsi la liberté et l'épanouissement, une manière d'échapper à l'enfermement traditionnel et de s'ouvrir à la modernité et la citoyenneté.

Ainsi, et encore une fois, se confirme la sensibilité des femmes aux modèles de prestiges. Cette enquête s'aligne sur toutes les autres enquêtes conduites un peu partout dans le monde et dont l'ensemble des résultats convergent, soulignant l'universalité de ce principe.

## Références bibliographiques

ABDELHAMID S. et HADJARAB S., 2009, « Représentations sociolinguistiques d'étudiants en FLE », dans *Littérature comparée et interculturalité. Synergies Algérie*, n°7, p. 267-275.

ASSELAH RAHAL S., 2004, *Plurilinguisme et migration*, Paris, L'Harmattan.

BAYLON C., 1996, *Sociolinguistique : Société, Langue et Discours*, Paris, Nathan Université.

BOYER H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

CAUBET D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb : Pourquoi le français est-il arabisé ? » dans « Alternances des langues et apprentissage en contextes plurilingues », *Plurilinguismes*, n° 14, p. 121-142.

LABOV W., 1966, *The Social Stratification of English in New York City*, Washington D.C., Center for Applied Linguistics.

LABOV W., 1976, *Sociolinguistique.*, Paris, Éditions de Minuit.

LABOV W., 1983, « Le changement linguistique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 46, p. 67-71.

LABOV W., 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », dans P. SINGY (éd.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 25-35.

MORSLY D., 1983, « Diversité phonologique du français parlé en Algérie : réalisation de /r/ », dans *Langue française*, n° 60, p. 65-72.

MORSLY D., 1998, « Femmes algériennes et insécurité linguistique », dans P. SINGY (éd.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 75-97.

SINGY P. (éd.), 1998, *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

## Annexe

Pour transcrire les entretiens nous avons choisi un système de transcription économe permettant à la fois une lecture facile et offrant des informations intéressant l'analyse de discours d'approche sociolinguistique :

— X, XX, XXX: mot ou groupe de mots (plus ou moins long) non-compris par le transcripteur;

— syllabe ou mot en majuscules : intensité particulière (insistance, détachement) ;

— /, //, /// : pause plus ou moins longue ;

— ? : intonation interrogative ;

— [rire], [éclat de rire collectif], [ton enjoué]... : commentaire/information du transcripteur concernant un fait, un comportement non-verbal ;

— les guillemets sont utilisés pour signaler le discours rapporté ;

— mot ou segment de phrase souligné(s) : chevauchement d'interventions.

— Par ailleurs, afin de mettre en évidence pour le lecteur l'alternance des langues français/arabe dans les interventions, on a utilisé les caractères arabes. Les passages en arabe sont traduits ensuite en français.

— Le codage retenu est simple : le F pour les filles suivi d'un chiffre de 1 à 11 ; le G pour les garçons suivi d'un chiffre de 1 à 6. Pour l'enquêtrice nous avons choisi le E.